

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**N° 262
6 décembre 2016**

PROCÈS-VERBAL de la deux-cent-soixante-deuxième (262^e) séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Chênes, tenue au Centre Saint-Frédéric (siège social), 457 rue des Écoles, Drummondville (Québec), salle des commissaires, le mardi, 6 décembre 2016, à 19 h 00, sous la présidence de M. Jean-François Houle, président du conseil des commissaires.

APPEL DES PRÉSENCES

PRÉSENCE (P) ABSENCE MOTIVÉE (M)

COMMISSAIRES (QUORUM)

M ^{me} Andrée-Anne AUBIN	(P)
M ^{me} Lyne BÉLANGER	(P)
M. Alain CHAREST	(P)
M. Gaétan DELAGE	(P)
M ^{me} Lucie GAGNON	(P)
M. Jean-François HOULE	(P)
M ^{me} Élisabeth JUTRAS	(P)
M. Patrick LAGUEUX	(P)
M ^{me} Guylaine LAVIGNE	(P)
M ^{me} Isabelle MARQUIS	(P)
M ^{me} Manon RIVARD	(P)

PRÉSENCES : 11
ABSENCES : 00
TOTAL : 11

COMMISSAIRES-PARENTS

M. Marc BERGERON	(P)
M ^{me} Julie BOURASSA	(P)
M. Israël POULIN	(P)

SONT AUSSI PRÉSENTS

M ^{me} France LEFEBVRE	Directrice générale
M. Bernard GAUTHIER	Secrétaire général et directeur adjoint du Service des com.
M. Yves GENDRON	Directeur, Service des ressources matérielles
M ^{me} Carmen LEMIRE	DGA - Directrice, Service des ressources financières
M ^{me} Chantal SYLVAIN	DGA - Directrice du Service des ressources éducatives aux jeunes

1. Ouverture de la séance à 19h00

Le président, M. Jean-François Houle, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux gestionnaires de la commission scolaire. Le secrétaire général confirme que la procédure de convocation à la présente séance extraordinaire a été respectée, par la diffusion d'un avis public (N° 173) en date du 1^{er} décembre 2016 et la convocation de tous les commissaires à la même date, conformément à l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance (M. Jean-François Houle)
2. Période à la disposition de l'assistance
3. Octroi des mandats aux professionnels – Projet d'agrandissement de l'école Jésus-Adolescent (Service des ressources matérielles – Dossier de décision)

LEVÉE DE LA SÉANCE

2. PÉRIODE À LA DISPOSITION DE L'ASSISTANCE

Le délégué de l'unité des Chênes, du Syndicat des professionnelles et professionnels en éducation du Cœur et du Centre-du-Québec (SPPECCQ), M. André Généreux, psychoéducateur à l'école Jeanne-Mance, témoigne au conseil la reconnaissance de son syndicat, en marge de la récente Semaine des professionnelles et professionnels en éducation.

Dans ce cadre, la commission scolaire a libéré les professionnels œuvrant dans ses différents établissements et services, lors d'un déjeuner-conférence, lors duquel l'olympienne Sylvie Fréchette a entretenu son auditoire sur la résilience et la persévérance. La directrice générale, Mme France Lefebvre, a pris part à l'événement, tout comme Mme Marie-Pier Hébert, qui représentait le Service des ressources humaines.

Près de 100 professionnels ont assisté à cette rencontre, lors de laquelle deux membres du SPPECCQ ont été honorés, en l'occurrence Marylène Gagné, psychoéducatrice (*prix Envol*) et Danielle Trottier, psychologue (*prix Reconnaissance*).

Monsieur Généreux remercie le conseil pour la confiance témoignée aux professionnels.

3. OCTROI DES MANDATS AUX PROFESSIONNELS – PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE JÉSUS-ADOLESCENT (Service des ressources matérielles – Dossier de décision)

Le 17 août dernier, le Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur annonçait l'autorisation de procéder à l'agrandissement de l'école Jésus-Adolescent de la municipalité de St-Germain.

À la suite de cette annonce, la commission scolaire a procédé à l'appel d'offres public et à la formation d'un comité de sélection pour l'engagement des professionnels qui seront mandatés dans ce dossier.

L'ouverture des propositions s'est déroulée le 22 novembre 2016 à 11 h 00. Le comité de sélection s'est réuni le 28 novembre 2016. Sa recommandation a été transmise aux membres du conseil des commissaires.

SUITE, PAGE 3

La procédure est conforme à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, à la *Politique de gestion contractuelle* du MEES, ainsi qu'à la *Politique de gestion contractuelle (SRM-POL-01)* de la *Commission scolaire des Chênes*.

Ce projet requiert les services d'une firme d'architectes et d'une firme d'ingénieurs en mécanique, électricité, structure et génie civil.

Octroi de mandat aux professionnels en architecture

RÉSOLUTION CC : 2296/2016

CONSIDÉRANT la demande de financement présentée au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour l'ajout d'espace qui était devenu nécessaire à la Commission scolaire des Chênes;

CONSIDÉRANT la réponse positive du MEES et l'annonce du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant l'aide gouvernementale, pour l'agrandissement de l'école Jésus-Adolescent dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2016-2026;

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT la *Politique de gestion contractuelle* du MEES;

CONSIDÉRANT la *Politique de gestion contractuelle de la Commission scolaire des Chênes*;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public effectué et les offres de service reçues;

CONSIDÉRANT l'étude, l'évaluation et les recommandations du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Manon Rivard et appuyé par M. Marc Bergeron :

- d'octroyer le mandat de services professionnels en architecture pour le projet d'agrandissement de l'école Jésus-Adolescent à la firme Faucher Gauthier / Leclerc;
- d'autoriser le président ou la vice-présidente et un membre de la direction générale à signer les documents contractuels.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Octroi de mandat aux professionnels en ingénierie

RÉSOLUTION CC : 2297/2016

CONSIDÉRANT la demande de financement présentée au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour l'ajout d'espace qui était devenu nécessaire à la Commission scolaire des Chênes;

CONSIDÉRANT la réponse positive du MEES et l'annonce du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant l'aide gouvernementale, pour l'agrandissement de l'école Jésus-Adolescent dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2016-2026;

SUITE, PAGE 4

CONSIDÉRANT la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT la *Politique de gestion contractuelle* du MEES;

CONSIDÉRANT la *Politique de gestion contractuelle de la Commission scolaire des Chênes*;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public effectué et les offres de service reçues;

CONSIDÉRANT l'étude, l'évaluation et les recommandations du comité de sélection;

Il est proposé par Mme Manon Rivard et appuyé par Mme Lyne Bélanger :

- d'octroyer le mandat de services professionnels en ingénierie pour le projet d'agrandissement de l'école Jésus-Adolescent à la firme Pluritec;
- d'autoriser le président ou la vice-présidente et un membre de la direction générale à signer les documents contractuels.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19h14, l'ordre du jour étant épuisé, le président décrète la levée la séance extraordinaire du conseil des commissaires.

Le secrétaire général,

Le président,

Bernard Gauthier

Jean-François Houle

BG